

Compte rendu de réunion du 13 mai 98. Collège J.-B. Poquelin.

Numéro d'inventaire : 2012.03404

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1998

Description : 3 feuilles imprimées au recto agrafées dans le désordre.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Discipline à l'école et contrôle des connaissances

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Paris, Paris

COMPTE RENDU DE REUNION DU 13 MAI 98

Suite à un vœu émis lors du dernier conseil d'administration, une discussion a été provoquée pour évoquer les problèmes de la vie dans le collège, envisager les premières solutions possibles, prévoir la mise en place d'ateliers pour poursuivre la réflexion. Ont participé des élèves-délégués, des professeurs, le principal, les parents délégués F.C.P.E. & A.P.E.M.

2

mai 1998

PROBLEMES EVOQUES

FREQUENTATION SCOLAIRE

absences des professeurs, en sachant que certaines sont prévisibles, d'autres pas,

les élèves ne trouvent pas toujours le CPE, en cas de besoin pour s'informer, surveillants pas toujours au courant des informations

absences des élèves,

absences systématiques aux contrôles.

contrôles des entrées et des sorties,

PREMIERES SOLUTIONS ENVISAGEES

prévenir les élèves de toute absence quand cela est possible
faire une information «à posteriori» auprès des élèves, des professeurs qui ont été absents

afficher l'emploi du temps du Conseiller Principal d'Education

suivre de façon rigoureuse les absences des élèves

définir une attitude commune de tous les professeurs

présence d'un adulte lors des entrées et sorties des élèves
présence d'un ilotier demandée
prévoir un «cahier de service» pour transmission d'information des surveillants entre eux
cas particulier des élèves de 3ème qu'il est souhaitable de préparer à une autonomie plus grande, comment la mettre en place?

ATELIERS EVENTUELS

2

TENUE, COMPORTEMENT SECURITE

«bizutage» des plus jeunes, loi du silence, difficulté pour eux de trouver un interlocuteur auquel s'adresser, attitude et disponibilité des surveillants; les cas de «racket», que fait-on? Quelles sanctions?

le rôle des délégués (dans la classe et en conseil)

le respect du matériel et des personnes (dégradations de matériel, problème de propreté...)

la définition des règles, les sanctions, la notion de responsabilité de chacun

le règlement intérieur, sa composition, sa longueur...

mettre en place un «tutorat» des 3èmes vis à vis des 6èmes
établir une sorte de «permis à points» en cas de manquement aux règles.
des réunions de synthèse pour qu'il y ait plus de cohérence entre les adultes. Quel rôle chacun a envie d'avoir dans la vie scolaire?

à redéfinir chaque année

faire réfléchir les élèves sur «pourquoi on vient au collège?»
création d'un atelier de nettoyage, de réparation du matériel dégradé

créer un «cahier de doléances» pour les élèves où serait noté tout ce qui n'a pas été dans la classe

texte court, synthétique, édicter les règles de base et les sanctions en cas de manquement, de récidive, signature élèves, parents, professeur principal, "engageant" chacun, dans le cadre de la classe prévoir un temps pour définir droits & devoirs de chacun.

3